

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cocaini hydrochloridum

N° d'article 05100000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Acute Tox. 2 H330

Eye Irrit. 2 H319

Repr. 1A H360FD

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Cocaïne, chlorhydrate

Informations complémentaires**Autres informations complémentaires**

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations

La vente au grand public est interdit en Suisse

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Cocaïne, chlorhydrate**

No. CAS	53-21-4		
No. EINECS	200-167-1		
Concentration	>=	100	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 3		H301
	Acute Tox. 2		H330
	Repr. 1A		H360
	Eye Irrit. 2		H319
ATE	orale	96	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.05	mg/l
cATpE	par inhalation, Vapeurs	0.5	mg/l

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

vêtements et les chaussures contaminés. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas d'inhalation

Appeler aussitôt un médecin. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Tenir chaud et calme. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, jet d'eau. Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Vapeurs nitreuses (NO_x); Le produit est combustible. Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales (avec filtre Type H(BS5415)). Éviter le dégagement de poussières. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

Conseils pour une manipulation sans danger

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Danger de coup de poussière. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	6.1B	Matières dangereuses non combustibles, à toxicité aiguë cat. 1 et 2 / très toxiques
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Protéger du rayonnement direct du soleil. Conserver le récipient bien fermé. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas respirer les poussières. Veiller à une ventilation adéquate. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

Point de fusion

Valeur 195 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

valeur pH

Valeur 4.5

Concentration/H₂O 20 g/l

température 20 °C

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

allumage minimum

allumage minimum 10 à 25 MJ

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**ATE 96 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Cocaïne, chlorhydrate**

Substance de référence Cocaïne, chlorhydrate

Espèces souris

DL50 96 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme méthode	Vapeurs	
	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	0.05	mg/l
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards	
	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

évaluation	irritant
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
------------	---

Mutagénicité

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Toxicité reproductrice (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

évaluation	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
------------	--

Cancérogénicité

Remarque	Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.
----------	---

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité pour les algues (Composants)**Cocaïne, chlorhydrate**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Danger pour l'eau potable. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	07	Déchets des procédés de la chimie organique
Code de déchets CEE	07 05	déchets provenant de la FFDU des produits pharmaceutiques
Code de déchets CEE	07 05 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum




Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

Date de révision: 19.06.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 21.03.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1544	1544	1544
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. (Cocaïne, chlorhydrate)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Cocaine hydrochloride)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Cocaine hydrochloride)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque Auto-évaluation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H330 Mortel par inhalation.
 H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2 Toxicité aiguë, Catégorie 2
 Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
 Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
 Repr. 1A Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Cocaini hydrochloridum

Numéro de la matière: 051000

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 19.06.2023

Date d'impression 21.03.24

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.